

Chez nous : rien de nouveau sous le soleil

Autor(en): **Guex, Benjamin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

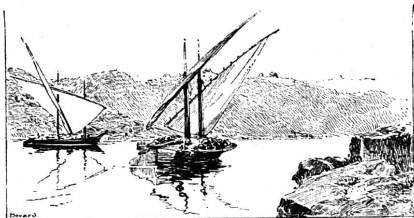
FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises.



MA VIEILLE AMIE LA SUISSE

LE Journal suisse de Paris a publié, sous ce titre, le gracieux article que voici, de M. Henry Bordeaux, de l'Académie française :

La Suisse est pour moi une amie d'enfance. Nous étions voisins. J'habitais de l'autre côté de l'eau. L'eau, c'était le lac Léman. De ma rive savoyarde, je la voyais tout enveloppée de brumes et ouatée de neige, l'hiver, avec un air lointain et mystérieux qui m'attirait, et, dès les beaux jours, elle se rapprochait, elle offrait au regard ses coteaux, ses vignes, ses villes et ses villages dans la verdure, et la blanche Lausanne, dressée au-dessus du port d'Ouchy, qui, la nuit, brillait de mille feux sous les étoiles. Ainsi est-elle mêlée à mes plus anciens souvenirs, à mes premiers désirs, à cette invitation au voyage que la vue de l'eau favorise. Je n'avais alors qu'une idée : traverser le lac, connaître enfin Lausanne et Genève. Je les ai connues : elles ne m'ont point déçu. O ces retours ! les soirs d'été, sur le bateau, dans le calme et la musique, et l'adieu de ces villes qui, déjà, signifiaient pour moi les tentations d'une vie romanesque, de l'exotisme, de l'Orient même, tout cela mêlé à la douceur de rentrer au foyer !

Cependant, mes désirs furent exaucés dès l'âge le plus tendre. J'ai parcouru la Suisse tout petit enfant. Ma sainte mère n'avait-elle pas fait le vœu d'accomplir le pèlerinage de Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln, si mon père revenait de la guerre de 1870, où il avait pris volontairement du service ? Mon père revenu, déclara qu'il emmènerait les quatre grands, car il y en avait déjà d'autres, plus petits, j'étais le quatrième. On doutait fort de mes capacités de voyageur ; on avait tort. Les enfants sont bien plus précoces qu'il n'est d'usage de l'imaginer. Mes souvenirs sont un peu confus, ou plutôt ils mettent toutes choses sur le même plan, les orgues de Brugg et le pont de la Sarine, les ours de Berne dans leur fosse et les Alpes bernoises, tout à coup révélées avec leurs glaciers suspendus, le lac des Quatre-Cantons, et le pont couvert de Lucerne. Mais j'ai reconnu plus tard la chapelle de Guillaume-Tell comme je l'avais aimée, sur la rive du lac des Quatre-Cantons. Et j'ai gardé au fond des yeux, après tant de jours écoulés, l'extraordinaire contraste des cerisiers en fleurs sur les rives de ce lac, tandis que la neige brillait au soleil sur les montagnes rapprochées. Ce prin-

temps célébré par l'hiver avait ensorcelé le même gosse qui, devant l'abbaye d'Einsiedeln, voulait boire aux quatorze robinets de la fontaine miraculeuse et, faute d'avoir marqué d'un signe le premier, tournait autour, au risque de s'emplier comme une outre.

A ce premier voyage d'Einsiedeln, succédèrent d'innombrables randonnées en Suisse. Je crois bien l'avoir parcourue dans tous les sens, pour elle-même et pour ses beautés personnelles ; pour ses villes pittoresques, propres, soignées et savamment colorées ; les unes singulières, charmantes et cachées, comme Soleure ou St-Gall ; d'autres célèbres pour leurs monuments, leurs fontaines, leurs sites, comme Berne ou Lucerne ; d'autres, non moins bien situées, au bord d'un lac ou d'un fleuve, mais envahies par les banques, le commerce et tout le trafic contemporain, comme Zurich et Bâle, — mais bien plus encore pour ses vallées et ses montagnes, à la fois si bien aménagées et si respectées. Car j'avoue n'avoir jamais bien compris le reproche de truquage qui lui est adressé. Outre que l'immensité de la montagne permet aisément de dissimuler les ouvrages des hommes destinés à en faciliter l'accès, la Suisse, mieux que d'autres pays, a su garder, avec ses traditions et ses usages, ses anciens aspects. Nul village n'est plus fréquenté que Zermatt. Dépassez l'église, remontez le cours de la bondissante Viège, et retournez-vous : les hôtels ont disparu, et vous ne voyez plus que les vieux chalets en bois noir ou presque rouge, tels qu'ils se pouvaient présenter avant l'arrivée du premier touriste anglais. Combien de hautes vallées sont encore interdites aux automobiles, comme Zinal, comme la Griesalp, ou la vallée de Loetschen et tant d'autres, en sorte qu'on y peut jouir librement de la promenade sans risquer d'être couvert de poussière assourdi par les klaxons ou menacé par les chauffeurs imprudents, — et quel miracle dans la trépidante vie contemporaine !

Confidences. — Mais, au juste, comment es-tu devenu aussi riche ?

— Je me suis associé avec un homme très riche ; il avait de l'argent et moi j'avais de l'expérience...

— Ah ! Et alors ?...

— Maintenant, c'est moi qui ai l'argent et lui l'expérience !



VITO PLLIORA

LOUETTE et Toine à Démélet demoravant à fin fond d'aoû boû, dè coûtè lè bouenne, rido llien, ma fâi ! On lè vayâi pas soveint autra pâ que tsi leu, deîn on bocon de boueton, iô lè caïon n'arant pas voliu restâ. S'inquiêtâvant pas tant de clli l'hygiène, quemet dîant lè dzein que l'ant recordâ. Qu'è-te àô justo que clli l'hygiène, que tsacon dèvese ? Ma fâi, vo faut pas lo demandâ à Louette et à Toine à Démélet. Dein ti lè cas pas à Toine, du que l'a verî lo bllian dâi get.

N'è pas po dere qu'à Louette cein lâi ausse fé bin dèllo. Toine ètâi on vilhio valet, Louette assebin, mâ l'è Louette que dèvesâi obéi, po cein

que Toine ètâi lo pe vilhio et que savâi manèyi lo cheton, credouble ! Louette l'arâi pao-rître zu fam dâi fèmale, mâ Toine l'avâi de na et pu l'èrâi tot. Et lo Louette s'ètâi pas zu maryâ ! L'è li que dèvesâi tot fère pè l'ottô : bâogrossi, tounenâ, bâosenâ, repètassi, remessî, coudenâ, potadzî àô quemâcllio, deîn la fougâre, deîn lè z'oudeu. Et pu brassâ lè paillèssè, tyâ lè pudze quand n'ètant pas trâo vive, tsappliâ lè z'ètalle de boû et tserrevî l'igue. Toine, li, fasâi pè lo dèfro et, quand revegnâi, desputâve, rognassîve et ronnavè que Louette n'arâi jamé ousâ pipâ lo mot dâo viveint de Toine.

Mâ, quand Toine fut sobrà, seîn avâi ètâ bin malâdo, lo Louette s'è repayî à dèvesâ solet :

— Clli Toine, tot parâi ! cò l'arâi cru ? Crèvâ dinse ? Onna né, lo socllo coû ; lo leindèman, lo rondzo arretâ. Et que m'a fé prâo souffrî, melebâogro ! Cein va tot parâi mè manquâ de pe rein oûre bordenâ et ronnnâ !

Lo Louette l'a dan fé la bière avoué dâi vilhio lan que l'étant du graneten perquie. L'a betâ Toine deîn clli vâ et pu l'è zu querî lo vesitateur que demorâve à l'autro bet dâo paî.

Quand l'è arrevâ, guegne bin adrâi Toine et ie fâ dinse :

— Vâi mâ ! mâ ! mâ ! dis-vâi, Louette, ie seimblie que Toine pelioune oncora.

Lo Louette lâi repond, tot ein colère :

— Que peliounâi on diâbllo ! Cllioude la tièce et pu... via !

Marc à Louis.

Une idée. — C'est ma passion à moi le théâtre ; je voudrais bien trouver le moyen d'avoir ma loge à l'année...

— Eh bien ! postule la place de concierge.



RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

PUISQUE le Conteur a relevé cette toute dernière nouveauté : « la pipe des dames », qu'on me permette une petite anecdote pleine de saveur.

Un soir que nous nous promenions avec un ami et que nous passions devant un des bars les plus modernes de notre ville, il s'arrête et me dit comme ça :

— Dis donc, Bolomey, ! si on entrait un moment, histoire de voir ce qui s'y passe ! Tu sais, moi je ne vois pas tant de ce monde dans mon coin perdu, là-haut, au milieu des sapins. Et puis j'aimerais savoir une fois pour toutes, la différence qu'il y a entre un bar, comme ils disent, et un café !

— Pourquoi pas ? Mais tu sais, tu seras déçu ! On est mal assis sur des espèces de tabourets, hauts sur pattes... à vous donner le vertige. Et puis, pas moyen de faire un yass !

— Oh ! et bien, pour une fois, on sait tous ce que c'est !

Et nous voilà poussant de toutes nos forces une porte en « vitre », armée d'un de ces puissants ressorts à vous casser les bras.

A grands coups de reins et en ramant des jambes dans le vide, on parvint à se « ganguiller »

sur nos tabourets. Les habitués du bar nous lançaient de ces regards ! Comme si on n'avait pas aussi bonne façon qu'eux, avec leurs pantalons rendoublés au-dessous du genou comme les gamins de par chez nous qui n'ont pas encore communiqué !

Le garçon s'approchait :

— Et ces messieurs, qu'est-ce qu'ils désirent ?

Ma foi, ça n'a pas été tant facile de commander quelque chose de sorte ! Pour finir, on s'est décidé pour un cocktail. Il a fallu que le « barman » explique à ce brave ami que ce n'était pas un œuf à la coque... qu'on appelait ainsi !

— Enfin, tu avoueras que ce n'est pas un nom à donner à une boisson qui se respecte. Et moi qui ne peut pas souffrir les œufs, surtout à la coque !

— N't'en fais pas, goûte toujours !

Je voyais bien que les gens s'amusaient à nos dépens, surtout un groupe de jeunes femmes qui goïssaient des drôles de liqueurs avec des pailles. Et en voilà une qui fait comme ça, à une autre, coiffée d'un bonnet de police comme les officiers en portent. (Il paraît que c'est la mode, maintenant.)

— Dis-moi, veux-tu goûter de mon tabac ?

— Ah ! tu en as acheté du nouveau ! Fais voir un peu ce que c'est ?

Et les voilà qui me sortent de leur sac à main, une petite pipe au fourneau barré de rayures jaunes et au long tuyau piqué de points rouges. Quelque chose d'élégant et de très joliment décoré.

Mon compagnon, assis juste à côté des deux fumeuses, me poussait du coude :

— Dis-donc, regarde voir ça !

En gestes souples et arrondis, elles portaient et enlevaient tout à tour leur pipette de la bouche, et... les lèvres délicieusement pincées, en voyaient au plafond un mince filet de fumée parfumée.

— Tu te rends compte, mon vieux, le dernier cri de la mode !

— Peuh ! Ce n'est pas bien beau... comme ça en public !

Sa voisine avait entendu le dialogue et vu, sans doute, le haussement d'épaules accompagnant la réplique. Et, comme elle était à la bonne franquette (à cause de la pipe, bien sûr !), elle se tourna vers nous, amusée :

— Alors, monsieur, vous n'êtes pas pour les nouveautés ?

Et ce disant, elle tira de sa pipe une bouffée de défi à l'adresse de mon ami !

Lui ne se frappa pas et répondit tranquillement :

— Oh ! vous savez, mademoiselle, pour une nouveauté, on ne peut pas dire que c'est une nouveauté ! Parce que, voyez-vous, si jamais vous allez de par le Valais, vous pourrez voir de bonnes vieilles portant des pantalons, fumer des bouffardes à faire honte à votre cradette de pipe, soit dit sans vous blesser ! Et puis, si vous les questionnez, elles vous répondront que, par chez eux, il y a belle lurette que les femmes fument la pipe bourrée avec du « caporal » à trente-cinq centimes le paquet !

Benj. Guex.

PAR DEVANT MOI, NOTAIRE...

A M. François Fiaux, du «Conteur Vaudois».

*En quittant leur notaire
Les gens du bon vieux temps,
En soutane ou rabat,
Liquidèrent bien cent francs
Pour un joyeux repas
Ou pour vins honoraires.*

*Si, devant le notaire,
Vaudois du temps présent,
Avez fait une pacte
Ou votre testament,
Vous allez, dernier acte,
Simplement boire un verre !*

MM. les notaires se doutent-ils du charme que prennent leurs actes, lorsque le temps a mis sa patine sur eux comme sur toutes choses ; lorsque surtout, les idées et les mœurs ont changé... ou

paraissent avoir changé ? Ces actes nous apportent, par leurs détails, des faits d'autant plus précieux et intéressants qu'ils sont authentiques.

Soufflons donc sur la poussière de ces deux parchemins qu'un ami nous passe et voyons...

Celui-ci est du 10 février 1792 :

Par devant moi, J. L. D. Burnand, notaire juré...

Le Doyen Bridel possédait, au nord de la ville de Moudon, un verger ayant accès par la ruelle aux Clerc, nom prédestiné. Du côté de cette ruelle, il faisait une encasse occupée par un jardin de vingts carreaux, dans lequel existait un cabinet, propriété du sieur Jean-Etienne Busigny.

Dans ce temps, M. Marc-Frédéric Christinat de Chabrais, ministre du St-Evangile, était pasteur suffragant à Moudon.

C'était le neveu du doyen Bridel.

Pensa-t-il arrondir d'avance le petit héritage que, peut-être... peut-être, son oncle le Doyen lui ferait un jour en lui laissant son verger ? Pensa-t-il seulement au charme que prendraient ses sermons s'ils pouvaient être médités dans le cabinet du jardin de Maître Busigny, en face de la vieille tour ? Quoi qu'il en soit, M. Christinat fit marché avec le sieur Busigny, le sus-dit jour pour le prix de quatre cent cinquante francs, vins ordinaires compris. Mais le distingué acquéreur ajouta seize francs de vins honoraires, car il fallait bien faire honneur au vendeur et aux témoins. Ces derniers étaient MM. les ministres Jaques-Louis De Vallière, pasteur de Syens et second pasteur de Moudon et Siméon Olivier de St-Cierge, troisième pasteur au dit Moudon.

Le sieur Busigny, Maître Eperonnier de la Bonne Ville, put se vanter de trinquer en très bonne compagnie... mais seize francs (ce qui fait vingt-quatre de notre monnaie) de vins honoraires entre cinq, cela fait une sérieuse ration par homme.

**

Cet autre est du 27 février 1795 ; il est conclu devant L. P. Burnand, Curial au Chef de Moudon.

Henry Chollet, Docteur en Droit, après des études passablement mouvementées, voyait sa place bien marquée dans ce monde : il était avocat en Cour souveraine et membre des Vingt-quatre de la ville de Moudon... Vingt-quatre ? ce n'est pas tout le monde !

Il compléta donc cette intéressante situation en achetant de M. Jean-Daniel Clavel, Commissaire, une maison située à la rue du Pont, entre celle de J. P. Jordan, cordonnier et celle du sieur Jean-Daniel Bougeois, chamoiseur.

Et a été faite la présente vendition pour le prix capital de 7500 francs...

Voilà maintenant comment fut réglée la question des vins ; puisque c'est celle-ci qui nous occupe :

En ce temps où la femme ne revendiquait pas ses droits, Mme Clavel prit part aux tractations ; et, tout en regardant la jolie façade de la maison que son mari allait abandonner, elle fit, sans doute, des remarques flatteuses au sujet des belles fourrures exposées dans la vitrine du chamoiseur, là, immédiatement à droite. Cela n'est pas écrit dans l'acte du notaire, mais c'est... entre les lignes. Ce qui est bien stipulé, par contre, ce sont les deux Louis de vins honoraires payés pour l'épouse du vendeur. L'avocat était un galant homme ! Mais, pour ne pas se négliger lui-même, il réserva, sur les vins ordinaires qui revenaient au vendeur, une somme de quarante-huit francs (environ 72 actuellement) applicables à un repas. Ce qui permit de passer bien agréablement cette avant-dernière soirée de février.

Coutumes d'authentiques Vaudois attestées par des actes authentiques !

Voilà, M. Fiaux, ce que nous transmettent les écrits des notaires, à côté de choses plus importantes et sans nuire à ces dernières.

**

Et si vous allez à Moudon, arrêtez-vous devant la jolie façade, toute en pierre de taille, décorée de têtes de chérubins et de l'armoire

des Clavel ; contemplez un moment la grande fenêtre centrale : et alors il vous semblera voir apparaître la figure joviale de l'avocat Chollet qui sourit, parce qu'un cortège de baptême passe et vous entendrez distinctement sa voix railleuse lancer aux parents :

« Tâchez d'en faire un bon chrétien

Notre ville en a bien besoin ! »

Jaques Desbioles.

Le père désabusé. — Non, papa, jamais je n'épouserai une femme qui raconte des mensonges...

— Alors, tu peux rester célibataire toute ta vie, mon garçon !

Entre amies. — Comment me trouves-tu avec mes cheveux coupés ? Je n'ai plus l'air d'une vieille femme, hein !

— Non, tu as plutôt l'air d'un vieil homme !

LE BONHEUR DE L'HUMANITÉ

B RILLAT-SAVARIN prétend que celui qui découvre un plat nouveau fait plus pour le bonheur de l'humanité que celui qui découvre une étoile. Qu'il y ait une étoile de plus ou de moins au firmament, cela ne tire pas à conséquence, d'autant plus que nous n'en tenons pas une comptabilité rigoureusement exacte et que des cambrieurs pourraient en dérober une demi-douzaine au hasard et les emporter sans que la plupart d'entre nous s'en aperçoivent. Un plat nouveau, quand il est bon, c'est de la joie dans la maison, en famille ; c'est un petit bonheur que seront heureux de goûter une multitude de braves gens qui ont toujours à se consoler de la muflerie de leurs contemporains, de la désinvolture de leur député et des exigences du perceuteur. La découverte d'une fleur nouvelle est également un événement heureux, parce qu'elle apporte une joie délicieuse à ceux qui se penchent sur les merveilles de la nature pour y trouver des consolations à l'ingratitude de leur sort. Un botaniste anglais, Clarence Elliot, vient d'introduire en Europe une merveilleuse fleur du Chili que l'on appelle là-bas la gloire du soleil. Elle s'épanouit à Valparaiso en septembre. Chaque tige de cette fleur porte cinq ou six corolles qui rappellent un peu celle de l'anémone du Japon ou du narcisse, mais d'un bleu exquis, atténué au centre. Ces fleurs répandent un parfum aussi délicieux que celui du réséda ou de l'héliotrope. Au pied des Andes, des hectares entiers de terrain sont métamorphosés en tapis d'azur par la gloire du soleil, qui, cueillie, garde encore sa fraîcheur pendant huit ou dix jours. La gloire du soleil s'est acclimatée en Angleterre ; elle se plairait à merveille dans le midi de la France où l'on ne tardera pas à la voir. Mais cette fleur d'enchantement a procuré une surprise imprévue au savant qui l'a rapportée. Amenée de son lointain pays d'origine, quelques semaines avant le mois de septembre, époque où elle prospère et s'épanouit, elle a deviné que, si le neuvième mois était printanier au Chili, il commence, en Angleterre, le déclin de l'année et elle a attendu le mois de mai pour suspendre à sa tige les petites flagues d'azur qu'elle étale là-bas à un tout autre moment.

Choses et autres.

UN NOUVEAU RECORD

E lisais l'autre jour dans un journal qu'une maison de chez nous avait attribué des prix pour un concours de yo-yo et que l'heureux gagnant, âgé de neuf ans, avait tenu le coup pendant trois heures et demie...

Oui, vous avez bien lu : cela ne se passe pas en Amérique. C'est chez nous, dans notre bon canton de Vaud, qu'en temps de crise et de chômage, on récompense les vaillants « as » de la ficelle. Savoir faire monter une petite roue par un savant mouvement de bras, renouveler cet exercice dix fois, cent fois, deux cents fois, enfin pendant trois heures et demie, cela vaut bien un premier prix et son nom dans les journaux.

Quand on est un garçon de neuf ans, on préfère les jeux bruyants aux jeux tranquilles, le jeu épique des tranchées au jeu sentimentel de la bague d'or. Mais, pour avoir un premier prix